



NOS ENGAGEMENTS

Agir pour le développement durable



Édito

L'environnement n'est pas la propriété de telle ou telle formation politique, c'est une obligation pour tous. La raréfaction des énergies fossiles, le réchauffement climatique et ses conséquences ne sont plus contestés par aucun scientifique. Nous avons donc un devoir d'action vis-à-vis des générations futures et de la planète. Il n'est pas trop tard pour agir mais c'est tout de suite que, tous ensemble, nous devons préparer l'avenir faute de quoi nous irons vers de cruelles désillusions.

Aussi, nous sommes très heureux de vous présenter ce livret, récapitulatif notre plan d'actions en faveur d'un développement durable à Villeneuve lez Avignon. Vous avez été sollicités tout au long de l'élaboration de ce projet pour donner votre point de vue. Ceci a servi de base à l'élaboration du plan d'actions « **Agir pour le développement durable à Villeneuve lez Avignon** ». Ce projet décline les actions déjà initiées et les principales nouvelles actions retenues pour les cinq prochaines années. Ces actions constituent une base riche et ambitieuse. Sans doute incomplète. Sans doute insuffisante, sur certains points. En la matière, il n'y a pas d'œuvre achevée : il ne peut exister qu'une volonté de s'améliorer sans cesse. Et c'est bien notre volonté d'aller plus loin encore, avec vous, qui nous motive.

Nous tenons à remercier tous ceux qui ont contribué et contribueront au développement durable de notre territoire, et tout ceux qui œuvrent par leurs actions quotidiennes à améliorer notre cadre de vie et celui des générations futures.

C'est ensemble que nous réussirons à relever ce défi !

Jean-Marc Roubaud
*Député-Maire
de Villeneuve lez Avignon*



Pascale Bories
*1^{ère} adjointe au Maire
déléguée au développement durable*



Sommaire



→ CADRE DE VIE

PAGE 8

↓ Objectif patrimoine naturel

PAGE 12

↓ Objectif solidarité, convivialité

→ RESSOURCES NATURELLES

PAGE 14

↓ Objectif eau

PAGE 16

↓ Objectif habitat

PAGE 18

↓ Objectif transports

→ DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

PAGE 20

↓ Objectif tourisme

PAGE 22

↓ Objectif développement économique

→ EXEMPLARITÉ, ÉCO-CITOYENNETÉ

PAGE 24

↓ Objectif exemplarité

PAGE 26

↓ Objectif éco-citoyenneté

PAGE 4

↓ Comprendre le développement durable

PAGE 6

↓ La construction du projet



Comprendre les enjeux

du développement durable

→ QU'EST-CE QUE LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

« Le développement durable est le mode de développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».

Rapport Brundtland - Nations Unies - 1987.

« ...20 % de la population mondiale utilise plus de 80 % des ressources planétaires non renouvelables... »

→ QUELS EN SONT LES FONDEMENTS ?

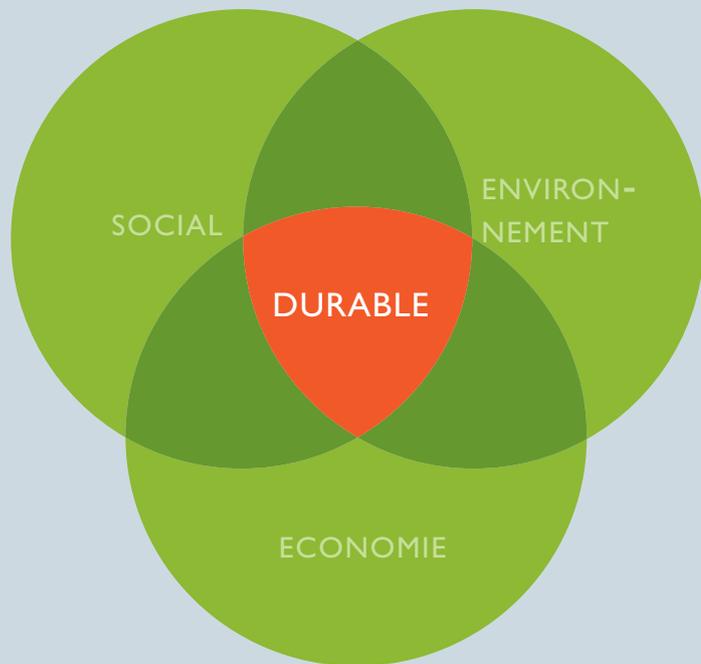
Le développement durable repose sur la base de trois piliers interdépendants :

- **l'environnement** : préservation des ressources naturelles
- **l'économie** : des modes de production soucieux de la planète et des personnes
- **le social** : partage et équité

→ LA MÉTHODE ?

Transversalité et participation.

Pour être efficace, un programme de développement durable doit aborder les problèmes dans leur complexité et y associer tous les acteurs concernés.



L'ensemble du projet et les actions sont consultables sur le site internet de la mairie :

www.villeneuvelezavignon.com

ou auprès du service développement durable.

Tél. : 04 90 27 49 20

Mail : developpementdurable@villeneuvelezavignon.com

➔ COMMENT AGIR ?

En 1992, lors de la conférence des Nations Unies de Rio, un outil permettant la mise en œuvre des recommandations liées au développement durable est créé : l'Agenda 21.

Notre projet « **Agir pour le développement durable à Villeneuve lez Avignon** » a suivi la méthodologie recommandée et a bénéficié de l'expérience et du savoir-faire de la Direction Régionale de l'Environnement du Languedoc-Roussillon et de l'Agence Régionale de l'Environnement de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La construction du projet

→ LES TEMPS FORTS DE L'ÉLABORATION DU PLAN D' ACTIONS

→ AVEC LA PARTICIPATION DES VILLENEUVOIS

DÉCEMBRE - JANVIER 2009 :
Questionnaires
à la population

AVRIL 2009 :
- réunion publique d'information
- ateliers thématiques

NOVEMBRE 2009 :
Présentation du plan
d'actions définitif

DÉCEMBRE 2008 :
Adoption du projet

NOVEMBRE - JANVIER 2008 :
Diagnostic des actions existantes

MAI - SEPTEMBRE 2009 :
Élaboration du plan d'actions

→ ÉLABORÉ EN INTERNE



→ Un plan d'actions élaboré en concertation avec les Villeneuvois, lors d'ateliers thématiques animés par l'association Arènes. Thèmes proposés :

- Environnement
- Cadre de vie et cohésion sociale
- Développement touristique et économique

→ Une construction validée à chaque étape par un comité de pilotage composé d'élus et de partenaires techniques.

→ NOTRE STRATÉGIE

Quatre axes majeurs ont émergé du travail en ateliers :

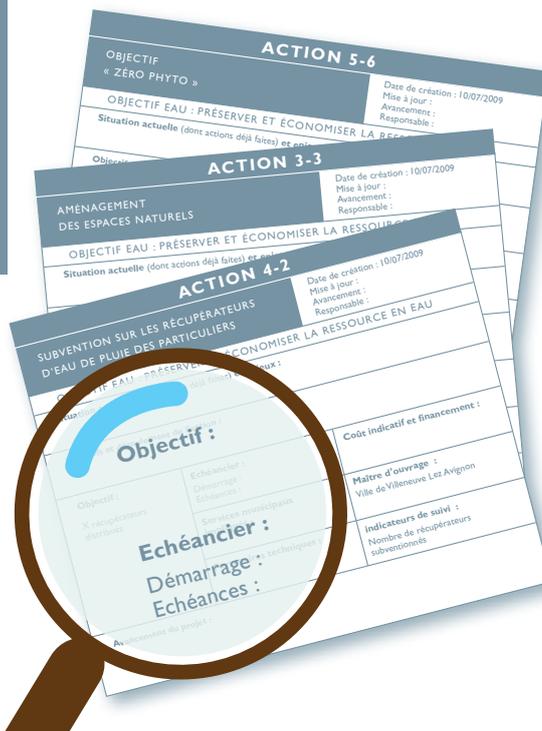
- un cadre de vie harmonieux, convivial et solidaire
- des ressources naturelles protégées pour le bien-être de tous
- un développement touristique et économique basé sur les atouts de Villeneuve les Avignon
- une collectivité éco-exemplaire, une sensibilisation et une implication des citoyens

Notre plan d'actions est constitué de **77 nouvelles actions** à mettre en place qui s'ajoutent aux actions déjà initiées et qui devront être poursuivies. Ces objectifs et actions ont été validés par l'ADEME (Agence régionale de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) et la DIREN (Direction Régionale de l'Environnement).

L'ensemble de ce plan d'actions nous engage pour les **cinq prochaines années**.

→ LES ACTIONS, MODE D'EMPLOI

Les **actions retenues** qui constituent notre projet sont détaillées dans des « **fiches actions** » qui seront actualisées au fur et à mesure de l'évolution des programmes d'actions.



NOTRE PROJET

Agir pour le
développement
durable

N'EST NI UN
COMMENCEMENT, NI
UN ABOUTISSEMENT :
C'EST UN
PROCESSUS
D'AMÉLIORATION
CONTINUE.

Préserver et valoriser le patrimoine naturel et les espaces verts

La commune de Villeneuve lez Avignon peut être divisée en trois zones aux caractéristiques naturelles spécifiques : la garrigue, les zones agricoles ainsi que ses contre-canaux et la zone urbanisée, la plus importante dans laquelle sont aménagés des espaces verts.

L'aménagement et la gestion de ces zones sont à adapter en fonction de leurs caractéristiques et dans le souci de limiter l'impact de nos activités sur leur évolution.

Les questionnaires et ateliers ont montré l'intérêt que représentent ces espaces naturels pour les Villeneuvois, à la fois en terme de qualité de vie, de découvertes, de promenades et de préservation de la biodiversité.



le saviez-vous ?

Le savon noir de Marseille aide à lutter contre les pucerons !

Le service des espaces verts de la mairie l'utilise surtout sur les rosiers : quand apparaissent les pucerons, ils en vaporisent une première fois et recommencent dix jours après.

Les produits chimiques sont utilisés en complément (et à plus faible dose) uniquement si les pulvérisations au savon n'ont pas été suffisamment efficaces.



FAVORISER UNE GESTION RAISONNÉE DES ESPACES VERTS

► ACTIONS DÉJÀ INITIÉES :

Les agents du service des espaces verts de la mairie sont fortement mobilisés et privilégient déjà une série de moyens pour limiter l'impact de leurs activités sur l'environnement :

- **Économie d'eau** avec des arrosages raisonnés, le développement de jardins secs, la sélection de variétés de gazon résistantes à la sécheresse...
- **Utilisation limitée de produits chimiques** : remplacement des engrais chimiques par des engrais orga-

niques, désherbeur thermique en test au cimetière, utilisation de déchets de végétaux pour limiter la pousse de mauvaises herbes et l'arrosage, restriction sur les désherbants.

- **Utilisation des moyens de gestion extensive** correspondant à l'entretien écologique des milieux, telles que la fauche tardive des prairies, la tonte raisonnée des pelouses, des zones non fauchées...

► ACTIONS RETENUES :

- **Établir un plan communal de gestion différenciée des espaces verts** : adapter l'entretien aux usages et objectifs de chaque site que sont les parcs et jardins.
- **Établir un plan de désherbage communal** : quelles méthodes pour quelles zones ? Des zones test « **objectif zéro phyto** » seront mises en place en concertation avec les riverains.



ZOOM SUR

Les jardins secs

Le service des espaces verts met son expérience et son savoir-faire au service de tous : une brochure avec leurs conseils est disponible sur le site Internet de la ville ou sur demande, à l'accueil des services techniques de la mairie.

Vous pouvez vous aussi en créer dans votre jardin !



BIODIVERSITÉ :

MIEUX LA CONNAÎTRE, POUR MIEUX LA PROTÉGER

Les menaces sur la biodiversité préoccupent la communauté scientifique internationale. En effet, cette biodiversité est vitale à l'activité humaine : outre l'alimentation, elle constitue la base de notre pharmacopée ; c'est aussi une source de matières premières.

Mieux respecter son patrimoine environnemental, c'est commencer par mieux le connaître. C'est pourquoi, la commune souhaite compléter les études villeneuvoises déjà existantes et valoriser cette connaissance auprès des jeunes comme de l'ensemble de ses habitants.

► ACTIONS DÉJÀ INITIÉES :

- **Inventaire** de la flore et de la faune existantes réalisé dans le cadre de la révision du PLU (Plan Local de l'Urbanisme) sur la zone Natura 2000.
- Restauration d'un **sentier de valorisation** de la plaine de l'Abbaye.
- **Animations annuelles** de la « Journée de l'Environnement » avec l'ensemble des écoles primaires de la commune.

► ACTIONS RETENUES :

- **Répertorier l'ensemble des études déjà existantes** sur les milieux caractéristiques de Villeneuve lez Avignon.
- **Inform**er les Villeneuvois sur les espèces envahissantes ou dangereuses et sur les **méthodes pour s'en protéger**.
- Créer un « refuge LPO (Ligue de la Protection des Oiseaux), jardin d'oiseaux », pour participer à la **protection de la vie sauvage**. Un espace pour mieux observer et mieux connaître ces richesses et proposer aux Villeneuvois des actions concrètes et simples à faire eux-mêmes pour aider la nature.
- Mettre en place des actions **d'observation et de vulgarisation** à destination des enfants et des adultes (organisation d'ateliers spécifiques, expositions...), en partenariat avec les associations et les écoles de la commune.



AMÉNAGER, PRÉSERVER, VALORISER

Trois projets d'envergure d'espaces naturels à aménager :



► La colline des Mourgues :

De par sa position au cœur de la ville, et dominant la plaine du Rhône, ce parc municipal possède un potentiel important pour la commune en tant qu'espace vert naturel dédié à l'accueil d'activités diverses. Le projet de la colline des Mourgues doit **valoriser ses atouts tout en assurant sa sécurité au regard des risques d'incendie**.



► La plaine de l'Abbaye :

La plaine de l'Abbaye s'est transformée au gré de l'évolution de son agriculture... Il s'agit de définir un plan d'aménagement global qui **réhabilite une agriculture de proximité et innovante**, de permettre une mise en valeur du site et de ses paysages exceptionnels par des activités sportives, culturelles ou de loisirs adaptées.



► Les zones boisées :

La commune de Villeneuve lez Avignon a mis en place un **PPRIF (Plan de Prévention contre les Risques d'Incendie de Forêt)** en partenariat avec l'État et l'ONF (Office National des Forêts).

Cette mesure a pour but de **prendre en compte la réalité et les conséquences de l'urbanisation**. En effet, l'implantation d'habitats, à la périphérie du centre-ville, peut aggraver les risques d'incendies. Il s'agit de protéger les personnes et les biens.

Aménager une ville toujours plus accueillante et favoriser l'échange

Depuis quelques décennies, l'évolution des modes de vie et de la conception urbaine ont conduit à une perte d'échanges et de lien social. Le développement durable implique une meilleure intégration du paramètre humain dans les politiques d'urbanisme et d'aménagement du territoire. Pour que Villeneuve lez Avignon préserve sa convivialité, tant appréciée de ses habitants, la ville s'engage :

ZOOM SUR

La commission handicap :

La commune a fait appel aux personnes concernées ou intéressées (Villeneuvois, associations, élus, Conseil des Sages) pour créer une commission qui a pour objet de dresser un constat de l'état d'accessibilité des voiries, des bâtiments et des transports, et proposer un programme d'amélioration pour les personnes handicapées ou à mobilité réduite.



RENFORCER L'ESTHÉTISME ET L'ACCESSIBILITÉ DE LA VILLE

► ACTIONS DÉJÀ INITIÉES :

- **Des espaces publics rénovés** : place Jean Jaurès, rue de la République, place de la Croix, place du Félibrige, place des Chartreux...
- **Des jardins créés** et des espaces verts rénovés : jardin Georges Pompidou, jardin de Gythio, Théâtre de verdure...
- **Des entrées de ville aménagées** : Pont du Royaume, Bellevue.

► ACTIONS RETENUES :

- Poursuivre les **actions de réhabilitation** et de mise en valeur du patrimoine et des espaces publics, dont les travaux de la Collégiale Notre-Dame, la Chapelle des sept Douleurs, la Chapelle des Pénitents Gris et l'Eglise Saint-Pons.
- Lancer une **campagne de sensibilisation** sur la propreté de la ville.
- Planifier les actions nécessaires pour **améliorer l'accessibilité** de la ville aux handicapés : voirie, espaces publics, bâtiments publics (cf. zoom).
- Créer un **nouveau rond-point d'entrée de ville** route de Pujaut.
- **Créer un nouveau jardin** public derrière la Chapelle des Pénitents Gris avec bancs et jeux d'enfants pour renforcer le lien social.

ENGAGEMENT 2



LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT ET ACCOMPAGNER LES PERSONNES EN DIFFICULTÉ

▶ ACTIONS DÉJÀ INITIÉES :

- Mise en place d'un **plan canicule**.
- **Animations dans les foyers logements**.

▶ ACTIONS RETENUES :

- Identifier les besoins des personnes isolées et **mettre en place des actions** adaptées (cf. zoom).
- Informer sur les actions en cours favorisant la mixité intergénérationnelle et **susciter d'autres initiatives**, par exemple, visites et animations ponctuelles des foyers de logement par des classes scolaires...
- Développer un **atelier d'initiation à Internet** au sein des maisons de retraite.
- Proposer ponctuellement aux personnes isolées **des navettes depuis leur domicile jusqu'aux lieux d'animation**.
- **Simplifier l'accès à l'information** en matière sociale, s'assurer que chaque personne a reçu la réponse adaptée à son besoin.

ENGAGEMENT 3



DIVERSIFIER LE LOGEMENT POUR FAVORISER LA MIXITÉ SOCIALE

▶ ACTIONS DÉJÀ INITIÉES :

- Développer le **service d'aide à l'accession au logement social**.

▶ ACTIONS RETENUES :

- **Informier pour motiver les bailleurs privés** à aménager et louer leurs logements anciens existants selon les normes du logement social.
- Intégrer les **concepts du développement durable** dans les futures ZAC (30% en logements sociaux).

ENGAGEMENT 4



SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LA VIE ASSOCIATIVE

▶ ACTIONS DÉJÀ INITIÉES, À POURSUIVRE :

- Organisation chaque année, d'une « **Journée des associations** » au mois de septembre.
- **Valorisation des associations** de la commune dans les manifestations organisées par la mairie et au travers de la revue municipale et du site Internet de la ville.



Les loisirs éducatifs des enfants et des jeunes

Les communes du canton de Villeneuve les Avignon coopèrent depuis 2003 pour apporter des réponses adaptées aux temps de loisirs des enfants et des adolescents dans une démarche qui conjugue des objectifs sociaux et éducatifs.

Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) : cinq structures, d'une capacité d'environ 600 places, accueillent à la journée des enfants de 3 à 12 ans.

Les séjours de vacances : organisation de treize séjours de vacances pour les enfants de 6 à 17 ans. Cette activité offre 358 places.

Les Espaces Jeunes : quatre espaces pour s'initier et participer à des activités valorisant l'autonomie et la citoyenneté, à destination des 12 - 17 ans.

OBJECTIF EAU

Préserver et économiser la ressource en eau

L'eau est une ressource précieuse et un bien qui se raréfie. Alors qu'elle manque dans les pays du sud, les pays développés la consomment inconsidérément et la polluent. Sur notre commune, le Grand Avignon est en charge de sa distribution, de son traitement et de son assainissement depuis 2001.

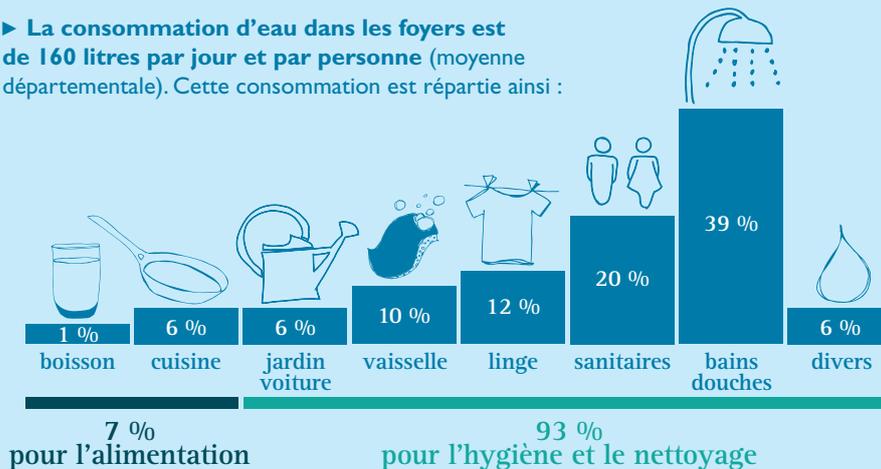
La commune joue donc un rôle de relais important entre les habitants et le Grand Avignon. Par ailleurs, elle souhaite sensibiliser les Villeneuvois, en plus de la nécessité d'économiser l'eau, sur un enjeu primordial propre à Villeneuve : la gestion des eaux pluviales.



Privilégiez les douches aux bains !

Une douche représente en moyenne 60 litres d'eau, contre 200 litres pour un bain.

► La consommation d'eau dans les foyers est de **160 litres par jour et par personne** (moyenne départementale). Cette consommation est répartie ainsi :



ENGAGEMENT 1



INCITER AUX ÉCONOMIES D'EAU

La mairie a mis en place des mesures pour économiser l'eau au sein des services, (cf. p.25) notamment en terme de limitation des arrosages. Pour les particuliers, des économies peuvent être facilement réalisées, par exemple, sur les postes les plus consommateurs, comme les bains et les douches.

► ACTIONS RETENUES :

- **Distribuer** des réducteurs d'eau pour sensibiliser aux actions simples à adopter pour économiser l'eau.
- **Subventionner** les récupérateurs d'eau de pluie pour les particuliers.
- **Adapter** une progressivité au tarif de l'eau pour inviter aux économies d'eau.

ENGAGEMENT 2



PRÉSERVER UNE EAU POTABLE DE QUALITÉ

L'approvisionnement en eau potable à Villeneuve est sécurisé, que ce soit en qualité ou en quantité. Les Villeneuvois ont exprimé leur besoin d'être mieux informés et rassurés quant à leur consommation en eau du robinet.

► ACTIONS RETENUES :

- Actualiser les résultats concernant la **qualité de l'eau** sur le site Internet de la ville.
- Expliquer les dispositions prises pour **sécuriser la qualité de l'eau** au niveau des forages (article à venir dans VilleneuveMag).
- **Diminuer les fuites** du réseau public.

ENGAGEMENT 3



S'ORIENTER VERS UNE MEILLEURE GESTION DE L'EAU PLUVIALE

Les eaux pluviales représentent un enjeu majeur au niveau de la commune : un réseau très cher à l'entretien, trop de raccords sur le réseau des eaux usées, une imperméabilisation croissante des sols...

Les services du Grand Avignon travaillent à l'amélioration du réseau des eaux pluviales, mais les particuliers doivent eux-mêmes raccorder correctement leurs réseaux d'eaux pluviales et usées.

► ACTIONS RETENUES :

- Remettre, au moment du dépôt du permis de construire, une brochure expliquant comment gérer convenablement l'eau pluviale de la future propriété : se raccorder correctement au réseau d'eaux pluviales, et **favoriser l'infiltration sur chaque propriété.**
- Détecter les habitations aux réseaux non-conformes et mettre en places d'autres **actions de sensibilisation.**



Les fuites à votre domicile peuvent représenter 20% de votre facture d'eau !

Vérifiez vos robinets, chasses d'eau et ballons d'eau chaude. Relevez le compteur le soir, avant de vous coucher, et vérifiez-le le matin. Si les chiffres ont changé, il y a un risque de fuite dans votre installation.

La chasse aux fuites sur les réseaux d'eau potable est déclarée ! Notre taux de fuite étant élevé (40%),

des capteurs ont été mis en place afin de vérifier, en temps réel, les fuites et prendre les mesures nécessaires.

Favoriser les économies d'énergie

l'utilisation d'énergie propre, et l'éco-construction

Le secteur du bâtiment consomme plus de 40 % de l'énergie finale et contribue, pour près du quart, aux émissions nationales de gaz à effet de serre. C'est le principal gisement d'économies d'énergie exploitable immédiatement.

C'est pourquoi, la ville met en place un plan d'économies d'énergie et de valorisation d'énergie solaire au niveau des bâtiments publics (cf. objectif exemplarité p.24-25).

Des économies d'énergie substantielles peuvent également être réalisées par chacun dans son propre logement, que ce soit au niveau de la conception des bâtiments, de l'isolation, du choix du chauffage, ou du développement d'énergie propre.



le saviez-vous ?

Un Espace Info Energie
est à votre disposition
pour répondre à toutes
vos questions :

106, rue Carreterie
84000 Avignon
Tél : 04 32 70 09 31





INCITER AUX ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

► ACTIONS DÉJÀ INITIÉES :

- Économies d'énergie et **développement d'énergie propre** dans les bâtiments publics existants (cf. objectif exemplarité p. 24-25).
- Construction de **bâtiments publics en Haute Qualité Énergétique (HQE)** : Lycée Jean Vilar, gymnase Jean Alesi.

► ACTIONS RETENUES :

- Distribuer lors du permis de construire une brochure de **conseils pour des constructions économes en énergie**.
- Travailler en partenariat avec les Architectes des Bâtiments de France et l'Association des villes à secteur sauvegardé pour **faciliter les travaux** relatifs aux économies d'énergies et le **développement d'énergie propre** dans le secteur sauvegardé.

- **Informé sur les aides financières** existantes et faire bénéficier d'exonération partielle de la taxe d'habitation en fonction de critères environnementaux.
- **Sensibiliser aux économies d'énergie** et au **développement des énergies propres** (action à mettre en place en 2010 avec le Conseil Municipal des Jeunes).
- **Intégrer le photovoltaïque ou le solaire** sur certains bâtiments dont les toitures sont en réfection (dossier à étude pour le gymnase du Mourion).

ZOOM SUR

Le bonus des constructions durables à Villeneuve lez Avignon :

Le Plan Local de l'Urbanisme (PLU) prévoit une bonification du coefficient d'occupation des sols pouvant aller jusqu'à **plus de 20 %** pour les constructions remplissant des critères de performance énergétique ou comportant des équipements de production d'énergie renouvelable.



Objectif de la prochaine révision du PLU : intégrer des critères environnementaux encore plus ambitieux.



Ici, isolation par l'extérieur d'un bâtiment existant avec plaques de polystyrène.

Favoriser les transports alternatifs à la voiture

L'étalement urbain ainsi que le zonage des fonctions urbaines, dissociant les zones d'habitat des zones de travail et de loisirs, ont généré un besoin important en déplacement et un usage considérable de la voiture.

Ainsi, plus de 60 % des actifs villeneuvois travaillent sur Avignon. Par ailleurs, en France, la moitié des déplacements urbains de moins de 3 km sont effectués en voiture.

Il s'agit par conséquent d'inciter les Villeneuvois à changer leurs habitudes et à privilégier des transports alternatifs, type vélo, marche à pied, transports en commun...

Pour la commune, l'enjeu est de développer l'aménagement d'infrastructures adaptées et de sensibiliser sur les avantages de ces pratiques.



ZOOM SUR

**La zone 20,
ou « zone de rencontre »
.... qu'est-ce que c'est ?**

L'objectif est d'assurer une plus grande sécurité des déplacements pour les piétons et un meilleur partage de l'espace public entre toutes les catégories d'usagers, au niveau du centre-ville.

Cela se traduit concrètement par la priorité pour les piétons, le double sens pour les cyclistes, et une limitation des véhicules motorisés à 20 km/h.

ENGAGEMENT 1



ENCOURAGER LA PRATIQUE DU VÉLO ET DE LA MARCHÉ À PIED

► ACTIONS DÉJÀ INITIÉES :

- **Subvention aux vélos électriques** afin de favoriser l'utilisation du vélo sur notre commune aux dénivelés importants.
- **Petit train piéton** : action conduite à l'automne 2008, en partenariat avec les parents d'élèves pour organiser l'accompagnement à pied des enfants vers l'école.
- Mise en place d'une **zone 20, ou « zone de rencontre »** en centre-ville à l'été 2009 (cf. zoom).

► ACTIONS RETENUES :

- Élaborer un plan global d'aménagement des **pistes cyclables et des itinéraires piétons sécurisés** : en fonction des attentes des Villeneuvois et des contraintes techniques. L'étude lancée permettra de déterminer les aménagements à mettre en place.
- Développer des **places de stationnement** pour les vélos.
- Aménager une **piste cyclable intercommunale** sur une boucle de plus de 50 km en partenariat avec les communes concernées, avec la coordination du Conseil général.

ENGAGEMENT 2



LIMITER L'UTILISATION DE LA VOITURE

► ACTION DÉJÀ INITIÉE :

- Développement et promotion des **transports en commun**.
Les restructurations annuelles des lignes de bus qui desservent Villeneuve permettent un renforcement de l'offre et des horaires plus adaptés à la fréquentation.

► ACTIONS RETENUES :

- **Développer le co-voiturage** de proximité en s'associant au PDU (Plan de Déplacement Urbain) du Grand Avignon : proposer un service de proximité simple pour **réduire le trafic du pont Daladier** aux heures de pointe.
- **Aider aux échanges entre parents** pour qu'ils puissent accompagner d'autres enfants en plus des leurs à l'école dans le cadre des Agendas 21 scolaires (cf. objectif éco-citoyenneté p. 26-27).
- Mettre en place des **navettes ponctuelles** pour les personnes isolées vers des lieux d'animations.

- Soutenir la **réouverture de la gare** aux voyageurs de Villeneuve lez Avignon et l'aménagement des voies vers Carpentras, Pont Saint-Esprit et Nîmes.
- Éviter les déplacements inutiles par le **développement de l'e-administration**.



Votre avis nous intéresse !

Vous souhaitez participer à l'élaboration de notre réseau de pistes cyclables et itinéraires pédestres ?
Vous avez envie de nous faire part de vos remarques ou suggestions ?

Contactez nous !

Développer l'attractivité touristique et culturelle

Villeneuve bénéficie d'une potentialité touristique particulièrement intéressante, offrant à la fois une proximité avec Avignon et un cadre de vie de qualité avec un patrimoine naturel et historique fort.

Grâce à ces atouts certains, la volonté de la ville a toujours été d'élargir et de diversifier son offre touristique, afin d'améliorer la fréquentation, répondre aux attentes des visiteurs comme des habitants et fidéliser les touristes.

Ce développement touristique doit s'orienter toujours davantage vers un tourisme de qualité qui intègre l'environnement naturel et culturel. Il s'agit de continuer à développer l'activité touristique en réduisant les nuisances environnementales et en utilisant de façon économe les ressources. Cette nouvelle ambition prédominera dans tous les projets touristiques à venir.



FACILITER L'ACCÈS
ET LA DÉCOUVERTE
DE VILLENEUVE EN
LIMITANT L'IMPACT
SUR L'ENVIRONNEMENT

► ACTIONS DÉJÀ INITIÉES :

- **Guides des balades et randonnées** autour de Villeneuve lez Avignon, regroupant les différents itinéraires ludiques et sportifs de la commune.
- **Guide touristique**, qui regroupe l'ensemble des informations pratiques sur Villeneuve, Les Angles et prochainement Rochefort-du-Gard (monuments, hébergements, visites...).
- Organisation de **visites guidées**.
- **Visites de lieux rarement ouverts au public** (chapelles, jardins).



ENGAGEMENT 2

↓ DÉVELOPPER LA SPÉCIFICITÉ « NATURE, PATRIMOINE ET CULTURE »

▶ ACTIONS RETENUES :

- Repenser notre signalétique pour **mieux se guider dans la ville** et mieux s'informer sur les sites et structures touristiques.
- Développer des **circuits touristiques à pied ou à vélo** sur la commune, pour mieux découvrir son histoire, son patrimoine, mais aussi sa flore et sa faune, ses jardins, son agriculture...
- **Valoriser l'œno-tourisme** en partenariat avec les communes limitrophes, par des circuits, des animations autour de la vigne et du vin.
- **Reconstituer virtuellement en 3D**, à la Tour Philippe le Bel, l'histoire du paysage fluvial du Rhône et son franchissement.

Cette spécificité est une évidence pour les Villeneuvois et correspond à une attente forte des touristes, nous souhaitons donc encore la valoriser.

▶ ACTIONS DÉJÀ INITIÉES :

- Développer un partenariat avec Avignon : **une offre conjointe** pour le théâtre (festival Villeneuve en Scène), et pour le tourisme (Avignon Villeneuve Passion, synergie entre Offices de Tourisme...).
- **Organisation d'événements** valorisant notre spécificité comme les « Journées du Patrimoine », la « Nuit des musées », les visites d'été, les balades nocturnes, les « Rendez-vous aux Jardins »...

▶ ACTIONS RETENUES :

- Renforcer la **complémentarité** avec Avignon.
- **Développer d'autres visites thématiques** : exploration du ciel, visite conférence sur la nature, campagne et coutumes.
- **Mettre en valeur** le patrimoine naturel lors des manifestations culturelles.

ENGAGEMENT 3

↓ DÉVELOPPER UN TOURISME DE QUALITÉ

▶ ACTIONS RETENUES :

- Valoriser la capacité hôtelière sur la commune et mettre en place le **plan d'actions** correspondant (par exemple, développer des structures d'accueil de séminaire à la livrée Arnaud de Via).
- **Inciter et faciliter les initiatives** en faveur du développement durable entreprises par les structures touristiques existantes.
- **Aménager le camping municipal** en intégrant des habitations légères adaptées au paysage et au climat.

↓ Camping municipal



OBJECTIF DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Soutenir et développer une activité économique respectueuse de l'environnement

Villeneuve est davantage une zone résidentielle qu'une zone à fort développement économique. Les activités sont plutôt centrées sur le tertiaire. L'agriculture, très présente dans la plaine de l'Abbaye il y a un siècle (200 ha cultivés), ne compte plus que cinq agriculteurs aujourd'hui.

L'enjeu est de soutenir l'activité économique existante et de créer une dynamique pour développer des activités complémentaires, en adéquation avec l'identité de Villeneuve.



Photos © Philippe Abel

Une nouvelle dynamique pour le festival de théâtre Villeneuve en Scène : près de 20 000 entrées pour cette saison 2009.



DÉVELOPPER ET SOUTENIR LES COMMERCES DE PROXIMITÉ

Favoriser le développement des commerces de proximité, c'est aussi **améliorer la convivialité de la ville**, créer des emplois, et donc assurer un **développement économique durable**.

Aujourd'hui, de nombreuses animations sont organisées notamment en centre-ville. Elles contribuent au développement de l'activité des commerces en incitant à une consommation locale : fête de la Saint-Jean, Fête de la Musique, animations de Noël, Festival du Polar, Villeneuve en Scène, Marché du samedi, Marché du Jeudi, brocante...

↓ Grande finale du concours de chant des « Jéudis de la chanson » 2009



► ACTIONS RETENUES :

Il s'agit de développer l'activité des commerces de proximité en partenariat avec les associations de commerçants.

- **Actualiser le site Internet** de la ville pour promouvoir les commerces locaux et créer des liens vers des **sites de commerçants**.

- **Intégrer toujours plus les commerces** à la vie de la commune au travers de mobiliers d'information dans les commerces volontaires, permettant l'identification des parcours touristiques dans les vitrines.

- Favoriser des actions pour **améliorer l'offre commerciale**.

- **Travailler en concertation avec les commerçants** pour mettre en place des horaires mieux adaptés à la demande et aux animations de la ville.

- Créer une **charte de qualité des commerces intégrant des actions en faveur du développement durable** (ex : sac biodégradables...).

- Proposer un **service de livraison partagé**, activité de point relais (ex : panier bio, relais VPC...).



SOUTENIR UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE QUI RESPECTE LES ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX

► ACTIONS RETENUES :

- Développer la ZAC des Sableyes en **Haute Qualité Environnementale**.

- **Créer une antenne Pôle emploi** au futur Espace Saint-Pons regroupant l'ensemble des services liés.

- **Aménager la plaine de l'Abbaye** pour revitaliser une agriculture de qualité et de proximité.

↓ Plan 3D du futur Espace Saint-Pons



→ EXEMPLARITÉ, ÉCO-CITOYENNETÉ

OBJECTIF EXEMPLARITÉ

Villeneuve, une municipalité qui **intègre** le développement durable dans ses pratiques internes

Pour être relayé par le plus grand nombre, il faut bien sûr être crédible, donc être soi-même éco-responsable. En d'autres termes, la collectivité se doit en premier lieu de montrer l'exemple en adoptant elle-même les pratiques éco-citoyennes. Nous avons analysé nos forces et nos faiblesses au sein des différents services, et avons réfléchi ensemble aux améliorations possibles pour construire ce plan d'actions. Les actions décidées au sein de la collectivité se déclinent autour de trois engagements forts.

Comment éclaire-t-on le fort Saint-André pour en limiter la consommation d'énergie ?



HORAIRES D'ÉCLAIRAGE	PUISSANCE UTILISÉE EN % DE LA PUISSANCE MAXIMUM
16h00 - 18h00	75 %
18h00 - 20h30	100 %
20h30 - 22h00	75 %
22h00 - minuit	50 %
minuit - 5h00	coupure de l'éclairage
5h00 - 6h30	75 %
6h30 - 8h00	100 %
8h00 - 9h00	75 %

ECONOMISER L'ÉNERGIE POUR RÉDUIRE L'IMPACT DES ACTIVITÉS SUR LE CLIMAT

▶ ACTIONS DÉJÀ INITIÉES :

- Tout l'éclairage public est équipé d'**horloges astronomiques** : adaptation aux heures de lever et coucher de soleil toute l'année.
- **Réduction de l'éclairage** du fort Saint-André.
- Installation d'un **nouveau chauffage** dans la mairie.
- Achat de deux **véhicules électriques** et d'une balayeuse aux normes environnementales très performantes.
- Réduction d'engrais chimiques, arrosages limités et diminution de désherbants pour la **gestion des espaces verts** (cf. Objectif patrimoine naturel p. 8).

▶ ACTIONS RETENUES :

- **Optimiser la consommation** et développer les énergies propres dans les bâtiments communaux : établir des **diagnostics énergétiques** pour les principaux bâtiments publics et planifier les investissements adaptés à réaliser.
- Élaborer un « **plan lumière** », afin d'optimiser l'éclairage public (40 % des dépenses énergétiques de la collectivité).

ENGAGEMENT 2



FAVORISER DES MODES DE CONSOMMATION RESPONSABLES POUR LA MUNICIPALITÉ

► ACTIONS DÉJÀ INITIÉES :

- Mise en place depuis deux ans du **tri du papier** dans l'ensemble des services de la mairie.
- Les services de la mairie utilisent du **papier recyclé** pour l'ensemble de leurs courriers et de la communication.
- La cuisine municipale propose toujours plus de **produits bio** : les enfants consomment au moins un produit local bio ou issu de l'agriculture raisonnée par semaine en plus du pain, et d'un repas bio complet par mois.

► ACTIONS RETENUES :

- Intégrer autant que possible des clauses environnementales et sociales dans la **commande publique** : papier recyclé, label bio pour les produits d'entretien, **produits locaux** de qualité pour les réceptions de la mairie.
- **Limiter les consommations d'eau** liées aux activités de la collectivité.
- **Dématérialiser** les échanges en

Par exemple, nous testerons l'extinction d'un lampadaire sur deux, dans certains quartiers, entre minuit et 5 heures du matin.

- Encourager les **déplacements moins polluants** pour les agents tels que les transports en commun sur le lieu de travail subventionnés à 50 %, groupement des déplacements professionnels...

↓ Acquisition par la mairie de véhicules propres



ZOOM SUR

Le toit du gymnase du Mourion nécessitant des travaux d'isolation, nous en profitons pour étudier la possibilité de poser des panneaux photovoltaïques sur cette surface particulièrement propice à une telle exploitation.

interne et vis-à-vis des administrations et des concitoyens pour une limitation de l'utilisation de papier : achat de logiciels adaptés, actualisation du site Internet de la ville...

- **Valoriser des produits de saison**, des produits bio et des circuits courts pour l'approvisionnement de la cuisine centrale.

ENGAGEMENT 3



S'ENGAGER DURABLEMENT DANS UNE DÉMARCHE D'AMÉLIORATION DES PRATIQUES MUNICIPALES

► ACTIONS RETENUES :

- Formaliser un plan de formation du personnel et des élus pour une **meilleure appropriation** et intégration des principes du développement durable dans tous les projets et métiers.
- **Intégrer les critères du développement durable** dans les animations et programmes culturels.
- **Impliquer** l'ensemble des agents municipaux par des actions innovantes de communication (journal interne, boîte à idées, événements spécifiques...).
- Mettre en place un **suivi régulier** de toutes les actions retenues.

→ EXEMPLARITÉ, ÉCO-CITOYENNETÉ

OBJECTIF ÉCO-CITOYENNETÉ

Informer, sensibiliser et impliquer les citoyens

Le succès de ce plan d'actions en faveur d'une meilleure prise en compte du développement durable sur notre territoire et dans nos pratiques reposera sur l'implication et la participation de tous.

Une centaine de volontaires se sont déjà investis dans l'élaboration de ce projet.

Nous souhaitons continuer à travailler en concertation avec les personnes motivées et informer, ou sensibiliser plus largement l'ensemble des Villeneuvois, en faveur de comportements éco-citoyens.



**RENFORCER
LES ÉCHANGES ET LES
SAVOIRS SUR LES QUESTIONS
D'ENVIRONNEMENT ET DE
DÉVELOPPEMENT DURABLE.**

► ACTIONS RETENUES :

- Intégrer une **rubrique développement durable** sur le site Internet de la ville.
- Faire systématiquement un point d'**avancement sur nos actions** en faveur du développement durable lors de réunions publiques ou réunions de quartiers.
- Renforcer notre communication sur la prévention des risques majeurs (« **fiche-mémoire** »), en complément du document déjà disponible en mairie, et distribué aux Villeneuvois.
- Proposer des **thématiques développement durable** dans nos manifestations culturelles.

ENGAGEMENT 2

↓ DÉVELOPPER LA PARTICIPATION DES HABITANTS AU DÉVELOPPEMENT DURABLE.

▶ ACTIONS DÉJÀ INITIÉES :

- Organisation de structures spécifiques pour une **démocratie participative** : Conseil Municipal des Jeunes, Conseil des Sages, commissions extra-municipales ponctuelles.
- Possibilité de **rencontres régulières** des Villeneuvois avec leurs élus : audiences, réunions de concertation, réunions de quartiers...

▶ ACTIONS RETENUES :

- Travailler en concertation avec les **Villeneuvois volontaires**, à travers des commissions thématiques spécifiques. Déjà créés : téléphonie mobile, lutte contre l'isolement. A venir : commission handicap, aménagement de pistes cyclables et chemins piétons.

↓ Réunion de quartiers des hauts de Villeneuve



ENGAGEMENT 3

↓ AIDER À LA MISE EN PLACE DES AGENDAS 21 DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES.

▶ ACTIONS RETENUES :

- Les écoles primaires de Montolivet et Joseph Lhermitte ont décidé de se lancer dans cette démarche. Des comités de pilotage vont être créés pour travailler sur les **actions à mettre en place** (cf. zoom).

ZOOM SUR

L'agenda 21 scolaire dans les établissements scolaires :

Des objectifs à la fois éducatifs pour mieux comprendre les enjeux du monde qui nous entoure, et pragmatiques pour mettre en place des actions concrètes dans l'établissement. Une méthode basée sur la participation de tous les acteurs concernés, élèves comme enseignants et personnel administratif pour déterminer, en fonction d'un état des lieux initial, les actions prioritaires à mettre en place.



Ce Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs naturels et technologiques (DICRIM) est distribué dans les boîtes aux lettres des Villeneuvois et disponible en mairie.



CONTACT

- ▶ **Hôtel de ville**
Développement Durable
2, rue de la République • BP 45
30404 Villeneuve lez Avignon Cedex
 - ▶ **Tél. : 04 90 27 49 20**
 - ▶ **developpementdurable@villeneuvelezavignon.com**
-

Directrice de publication : Sophie Zeenny

Communication : Nancy Broly

Conception graphique et mise en page : *sur le pont !* communication

Photographies : Emmanuel Marre, Jacky Vanderbergue, Jérémie Le Maout, Philippe Abel, *sur le pont !* communication

Document imprimé sur papier recyclé Oxygen.



VILLENEUVE
LEZ AVIGNON